

# Grande finale

## Régionale



**SOCIÉTÉ** ■ Les négociateurs de la gendarmerie aident les élus à gérer les conflits  
**Formés à réagir face aux incivilités**



**COMPÉTENCES.** Les trois négociateurs cantaliens assurent la formation. Ils interviennent régulièrement dans le département sur des situations très sensibles. PHOTO D'ARCHIVES

**Face à la montée des incivilités voire des violences envers les maires, la gendarmerie a mis en place une formation pour les élus, afin de leur faire adopter les bons réflexes.**

**Pierre Chambaud**  
 pierre.chambaud@centrefrance.com

**D**ans une salle de la caserne Machemy, à Aurillac, une dizaine d'élus sont rassemblés face aux trois négociateurs de la gendarmerie, basés dans le Cantal. Ils sont là pour deux heures, le temps de vivre la première formation destinée aux élus pour apprendre à réagir face aux incivilités et aux agressions.

Ce module est en fait la déclinaison locale d'un accord national entre, d'un côté, le ministre de l'Intérieur, Gérard Darmanin, et le président de l'Association des maires de France, François Baroin. Dans le

département, la première formation - il y en aura douze, sur trois mois, entre Mauriac, Aurillac et Saint-Flour - a été demandée : « C'est une très belle initiative, estime Pierre Mathonier, maire d'Aurillac et vice-président de l'AMF dans le Cantal. On est souvent en première ligne face à la délinquance et aux incivilités. Le niveau de tolérance est de plus en plus faible. On est malheureusement souvent confrontés à ces situations. »

Surtout que « nous observons une montée en puissance des incivilités, note le préfet Serge Castel. Il y a un phénomène de décompensation liée au déconfinement, y compris dans le Cantal. »

Les trois militaires qui font la formation sont habitués à ces situations : gendarmes, ils ont, en plus de leur affectation, une

formation de négociateurs. Ils sont notamment intervenus chez nous à Lanobre, quand un homme a tiré en direction des gendarmes, il y a deux mois. Un vrai savoir-faire qu'ils vont partager avec les édiles : « Vous êtes au contact de situations compliquées, considère le colonel Philippe Aubry, commandant le groupement de gendarmerie du Cantal. Cette formation est faite pour vous éviter de prendre des risques inutiles, d'aller au charbon tout seul. »

**« Éviter de prendre des risques inutiles »**

La formation dure deux heures, dont 45 minutes de théorie, pour 1 h 15 de cas concret, où le maire est face à un né-

gociateur jouant un rôle administratif compliqué à gérer. L'objectif est de permettre aux élus soit de faire baisser la tension et d'éviter l'explosion d'une situation, soit de temporiser en attendant l'arrivée des gendarmes.

Ils bénéficient ainsi de la méthode MAIRES, pour Motif ; Acteurs ; Instant ; Risques ; Environnement et Solution : en répondant aux questions induites par ces six mots, cela leur permet d'analyser la situation : la personne sollicitant l'édile est-elle isolée, ivre, potentiellement violente, armée...

Selon les réponses, il peut ensuite décider d'intervenir seul, avec un adjoint, ou de rester en retrait en appelant le 17. « C'est vous qui êtes en première ligne, rappelle le colonel Aubry. La situation aujourd'hui se prête à ce type de formation : il faut être vigilant. » ■

Sélectionnez votre rando préférée !

sur [lamontagne.fr](http://lamontagne.fr)  
 > rubrique La Belle Rando